

# CHARTRE du RECOTA

## RÉSEAU COOPÉRATIF TRAVAIL AUTOGESTIONS

La réalité du travail en « autogestion » suppose, d'une part :

- une **répartition strictement égalitaire du pouvoir** dans l'entreprise entre ses travailleur·ses, **le pouvoir partagé**, et d'autre part
- l'existence d'un « **collectif de travail** ».

Il est très difficile de démontrer l'existence d'un pouvoir égalitairement partagé, comme il est difficile de démontrer l'existence d'un collectif de production dans une entreprise. La fonction de cette charte est d'énoncer plusieurs lignes de principes qui peuvent permettre indirectement de mettre à jour ces deux entités : le pouvoir partagé, et le collectif de production.

### Objectifs du réseau RECOTA Autogestions

- Donner **une voix aux entreprises autogérées** et **échanger entre nous**,
- Créer une **référence vis à vis des client·es** et **définir l'autogestion**,
- Concernant les créations de nouvelles Scop : faire exister **une voix officiellement autogestionnaire**,
- Créer des **outils communs solidaires** pour l'**entraide**, la **formation** et l'**information**.

### Conditions d'adhésion

L'adhésion au réseau RECOTA Autogestions est ouverte aux entreprises qui :

- sont un **collectif de travail**,
- utilisent l'**autogestion** et la **démocratie directe** pour leurs actes des plus quotidiens aux plus exceptionnels,
- rémunèrent tous·tes les salarié·es au **même salaire horaire**,
- ne versent **aucune rémunération de capital**.

### Ces grands principes se déclinent selon les entreprises par

- des solutions **sans exploitation d'autrui** dans et hors de l'entreprise,
- privilégier les **solutions écologiques**,
- favoriser les choix avec une **forte intensité sociale**,
- privilégier toutes les **mixités professionnelles**,
- mettre en place des **mécanismes de rotation des tâches** y compris le mandat de gérance,
- mettre en place un **examen critique sur ses activités** selon la grille explicite de cette charte,
- cultiver la **solidarité avec les autres membres du réseau**,
- **mettre en valeur la créativité et les apports à la collectivité de chaque individu**,
- **fabriquer selon la qualité induite par cette charte**,
- nouer avec les clients des **relations de réelle coopération**.

***Si vous vous reconnaissez dans ces valeurs,  
soyez les bienvenu·es dans le réseau RECOTA .***